

Rapport de gestion 2020

du comité de direction de l'ASIJ

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion concernant l'exercice 2020.

Effectifs :

1605 élèves au 30 septembre 2020, soit 1183 élèves primaires et 422 élèves secondaires.

Organes 2020 de l'ASIJ

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- 2 délégués municipaux pour la délégation fixe.
- Des délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable.

1) Bureau

Bernard Perret	Forel (Lavaux)	Président
Benjamin Borlat	Corcelles-le-Jorat	Vice-président
Fabienne Blanc	Vucherens	Secrétaire
Nathalie Zweifel Jean-Luc Eggimann	Jorat-Mézières	Scrutatrice / Scrutateur
Sandro Simonetta Loïc Bardet	Jorat-Mézières Vulliens	Scrutateurs suppléants

2) Commission des finances

Francis Chenevard	Corcelles-le-Jorat
Alexandre Monod	Savigny
Denys Kaba	Servion
Alexandre George	Syens
Julien Mortier	Vucherens

3) Commission de gestion

Suzanne Audino	Forel (Lavaux)
Philippe Randin	Jorat-Mézières
Frédéric Berner	Montpreveyres
Martin Rod	Ropraz
Marjorie Clerc	Vulliens

Activités 2020 du Conseil intercommunal

Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à 3 reprises en 2020 :

- 4 mars : Grande salle de Montpreveyres
- 17 juin : Collège du Raffort, Jorat-Mézières
- 23 septembre : Forum de Savigny

Objets traités

Il s'est déterminé sur les six préavis suivants :

N°	Objets
01/2020	Demande d'approbation de la constitution d'un Droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle 669 de la Commune de Jorat-Mézières
02/2020	Demande de crédit de CHF 570'000.— TTC pour la réfection de la façade sud de 1991 et de la verrière ainsi que création d'un local externe de 20m ² au Collège du Raffort à Jorat-Mézières
03/2020	Demande de crédit de CHF 50'000.— TTC pour la réfection de la classe de cuisine du Collège du Raffort à Jorat-Mézières
04/2020	Règlement sur les transports scolaires de l'ASIJ et annexes
05/2020	Comptes 2019 + rapport de gestion
06/2020	Budget 2021

Comité de direction

Composition

Communes	Représentants	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	
Montpreveyres	Cristine Pasche	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Jean-Claude Rochat	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vullyens	Olivier Hähni	Vice-président

1) Bureau

Le Comité de direction est complété dans le cadre de ses tâches administratives par :

- Secrétaire : Fabienne Blanc Vucherens
- Boursière : Liliane Déglon Mézières
- Responsable administratif : Nicolas Deprez Moudon

2) Commission des finances

- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)
- Jérôme Porchet Ropraz
- Louis Pipoz Savigny (=> mi-mars)

3) Commission des transports

- Isabelle Lorenz Syens
- Cristine Pasche Montpreveyres
- Etienne Cherpillod Vucherens

4) Commission des constructions

- Pour le site de Mézières
 - Muriel Prédi Jorat-Mézières
 - Etienne Cherpillod Vucherens
 - Olivier Hähni Vullyens

- Pour le site de Servion
 - Cristine Pasche Montpreveyres
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
 - Yves Boand Servion

- Pour le site de Carrouge
 - Muriel Prédi Jorat-Mézières
 - Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
 - Etienne Cherpillod Vucherens
 - Olivier Hähni Vulliens
 - Olivier Kaeser Forel (Lavaux)

5) **Commission entretien du bâtiment - Collège du Raffort**

- Yves Boand Servion
- Etienne Cherpillod Vucherens
- Olivier Hähni Vulliens

6) **Commission entretien du bâtiment - Collège des Gollies**

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Etienne Cherpillod Vucherens

7) **Centrale de chauffe**

- Etienne Cherpillod Vucherens

8) **Commission réfectoire**

- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)

9) **Commission du personnel**

- Isabelle Lorenz Syens
- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Etienne Cherpillod Vucherens

10) **Bibliothèque scolaire et publique**

- Muriel Prédi Jorat-Mézières
- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat
- Olivier Kaeser Forel (Lavaux)

11) Devoirs surveillés

- Muriel Prédi Jorat-Mézières

11) Conseil d'Établissement

- Christophe Balissat Corcelles-le-Jorat

Activités 2020 du Comité de direction

Le Comité de direction, organe exécutif, s'est réuni à de très nombreuses reprises pour traiter non seulement les affaires courantes, mais également des problématiques particulières et suivre l'avancement des mandats confiés à des commissions; ces dernières se réunissent hors séances du Comité de direction, notamment pour instruire des sujets dans la perspective des divers préavis à préparer.

Le directeur de l'Établissement primaire et secondaire (EPS) du Jorat est régulièrement présent aux séances du Comité de direction et collabore dans le cadre des commissions thématiques si cela s'avère nécessaire.

Cette année 2020 a été marquée par des événements particulièrement graves et inédits. La propagation de la COVID 19 a nécessité la fermeture complète des écoles durant huit semaines, suivie d'une reprise partielle et sous conditions. Le Comité de direction a également été durement touché par le grave accident de moto de Louis Pipoz le 18 mars, remplacé dès lors par Jean-Claude Rochat au sein du CoDir. Etienne Cherpillod a également subi un important accident de travail, il a cependant pu poursuivre son implication auprès de l'ASIJ.

EPS du Jorat Pour endiguer la propagation du virus de la COVID 19, le canton de Vaud décide de la fermeture des écoles dès le 16 mars, pour une durée indéterminée. Un service « d'accueil scolaire » a été mis en place au Collège des Gollies à Servion conjointement par l'EPS et le réseau Apéro pour les enfants dont les parents sont obligés de travailler (médecins, infirmiers, etc.). Toutes les activités annexes sont suspendues (transports scolaires, réfectoire, patrouilleurs, devoirs surveillés, bibliothèque, etc.)

Enfin, les classes ouvrent après 8 semaines, le 11 mai. D'abord en demi-effectif du 11 au 25 mai pour les classes de primaire, et du 11 au 29 mai pour celles de secondaire. Le 2 juin, réouverture de toutes les classes à plein effectif.

À la rentrée scolaire 2020-2021, deux classes supplémentaires de 5 P ont été ouvertes. Une à Forel, la seconde à Carrouge, dans la structure modulaire qui a dû être modifiée en conséquence. Les deux classes ont été aménagées avec du mobilier existant, sans acquisition. Les appuis de Carrouge se font au sous-sol de la grande salle.

COVID 19 La directive cantonale N° 178 liste les règles à mettre en place par les communes dans un très court délai, et ce de manière à ce que les cours puissent se dérouler sans risque important. Les nettoyages des complexes scolaires et des écoles des villages sont adaptés (2 désinfections par jour des tables et points de contact), des produits

spécifiques de désinfection mains et surfaces sont achetés, des masques hygiéniques sont distribués aux élèves qui prennent les bus de ligne, etc. La directive N° 178 a été adaptée plusieurs fois dans le courant de l'année, nécessitant chaque fois des réorganisations, notamment en ce qui concerne les nettoyages.

Bâtiments

Collège du Raffort à Mézières

L'important projet de réfection de la verrière de l'aile 1991 s'est bien déroulé. Le dossier CAMAC a été validé par tous les services concernés tel que soumis, sans nécessiter de modifications et sans imposer d'importants travaux de mise aux normes AEAI actuelles. La mise à l'enquête a été repoussée pour cause de Covid et la publication s'est faite du 6 mai au 4 juin. L'adjudication aux entreprises a dû se dérouler dans un délai particulièrement court. Les travaux ont débuté dès la fin de l'année scolaire, en juillet. Le suivi de chantier a été géré par le CoDir et les travaux ont pu être terminés dans les temps, soit pour la rentrée d'août. Le permis d'utiliser a été délivré par la Commune de Jorat-Mézières dans la foulée.

La réfection de la classe de cuisine ménagère, initialement prévue en même temps que les travaux de la verrière a été repoussée aux vacances d'octobre, et ce de manière à ce que les entreprises puissent travailler dans de bonnes conditions.

Le parquet du podium de l'aula était très abîmé par les incessants passages des élèves (cheminement pour aller dans la cour de récréation). L'eau, la terre, le sel transportés sous les semelles ne faisant pas bon ménage avec le parquet, il a été décidé de recouvrir le podium de moquette résistante. De nouveaux rideaux d'obscurcissement de l'aula ont été achetés ; ils remplacent les précédents, en fin de vie.

Des travaux de peinture et de couverture de graffitis sur les façades des entrées ont eu lieu cet été, ainsi que la peinture des vestiaires de la salle de gym de 1978. Une fresque représentant des coquelicots a été réalisée pour masquer un mur abîmé du côté du cimetière.

Suite au constat d'infiltration d'eau par le toit en 2019, une intervention d'étanchéité a été réalisée en février, depuis aucun nouveau souci d'eau n'a été constaté.

Les salles de gym ont été utilisées pour l'assemblée de la Société Vaudoise des Carabiniers organisée par la société de Tir des Maraîches en février et pour la séance du Conseil communal de Jorat-Mézières le 16 juin.

À la suite d'agissements répréhensibles dans la cour de récréation (utilisation dangereuse de scooters sans permis, sans casque) en juillet, des images des caméras de surveillance ont été remises à la gendarmerie d'Oron, ce qui a permis d'identifier et dénoncer ces individus au préfet.

Collège des Gollies à Servion

Il n'y a pas eu cette année de gros travaux au Collège des Gollies, seules quelques adaptations et interventions imprévues ont été nécessaires.

Du vandalisme ayant été constaté dans les sas de l'ascenseur pour personne à mobilité réduite (insalubrité, bris de l'éclairage, déchets enflammés), il a été décidé de bloquer l'accès à ces lieux par une fermeture provisoire (panneaux de bois). Ces aménagements seront retirés dès la mise en place des caméras de surveillance en 2021. Fort heureusement, personne de l'école et de l'UAPE n'a actuellement besoin de cet ascenseur.

Suite au constat d'un vice de construction, des travaux de correction d'un écoulement d'eaux usées ont été effectués. Ces modifications ont été prises en charge par JPF (entreprise totale), et les différentes factures d'intervention pour débouchage des écoulements qui résultaient de cette erreur ont été remboursées à l'ASIJ. Un manque d'aération de la chaufferie et du silo à copeaux a été constaté, là également, les travaux de correction ont été pris en charge par JPF.

Les alarmes techniques de la chaufferie étaient envoyées par SMS via un appareil de technologie 2G. Notre opérateur cessant d'exploiter la 2G, un nouveau système a été installé.

Étant donné la mise en place de piques anti-oiseaux l'an passé sur les poutres de la toiture, des pigeons cherchent à faire leurs nids à d'autres endroits. Certains y sont parvenus dans les caissons des stores, ce qui a nécessité la pose de tôle ad hoc. Une autre solution est testée avec la pose d'un boîtier à ultrasons censé déranger les volatiles.

La pose d'une toile sur le grillage délimitant les terrains de sport a été nécessaire pour éviter que des produits agricoles issus du champ voisin (engrais, etc.) ne se retrouvent sur le tartan et dans la cour d'école.

Lors de la construction du collège, la proposition de faire un habillage métallique autour des poutres verticales extérieures de la salle de gym avait été faite. La commission avait décidé d'attendre de voir si ce besoin était fondé, ce qui s'est avéré être le cas, car certaines très exposées commençaient à se fendre, ce travail a donc été réalisé.

La salle de gym a été utilisée pour une séance du Conseil communal de Servion.

Collège Gustave Roud à Carrouge

La construction du collège Gustave Roud a effectivement débuté. Les premiers coups de pioche ont été donnés en mars, et depuis, la construction avance à bonne allure.

Pour constater l'avancement des travaux, une caméra qui filme en continu a été installée sur le chantier. Des extraits sont régulièrement ajoutés sur le site de l'ASIJ (www.asij.ch).

La cérémonie de la première pierre a eu lieu le 1^{er} septembre. Une capsule temporelle contenant un poème de Gustave Roud, une bouteille de vin local, les plans du complexe scolaire, des journaux locaux, la directive cantonale N° 178 ainsi que le fascicule « École info » a été scellé dans le mortier et déposé dans les fondations du collège.

Les mesures Covid qui ont dû être mises en place n'ont pas eu jusqu'ici d'impact sur le planning qui n'accuse aucun retard.

Le climat de travail entre les différents intervenants que , HRS (entreprise totale), Epure (architecte), IEC (bamo) et la commission de construction du CoDir est très bon. Les échanges sont structurés, nos questions obtiennent les réponses souhaitées pour des prises de décisions en parfaite connaissance de cause.

Les coûts sont maîtrisés, nous n'avons pas eu à faire face à de mauvaises surprises.

Écoles de Forel et Savigny	Comme prévu au budget, un complément de mobilier (suite du renouvellement débuté en 2019) a été acquis et installé à Forel (Lavaux) (tabourets et tables de bricolage). À Savigny, le mobilier des élèves (tables et chaises) d'une classe de 7 P a été renouvelé.
Centrale de Chauffe	Des travaux d'entretien ont été effectués au niveau de la grande vis sans fin d'aménée des plaquettes à la suite d'une panne en décembre 2020 ainsi que des travaux d'amélioration pour l'accès du camion-benne de 40 m ³ pour vider les plaquettes. De plus, un cadre inox a été posé au fond de la trappe, et des tôles servant à mieux répartir les copeaux ont été installées. La révision du contrat avec la Coopérative des plaquettes a engendré une augmentation basée sur l'indice de l'Énergie Bois Suisse. Le prix des plaquettes de bois est passé dès le 1 ^{er} janvier 2020 de 5.70 centimes hors TVA par kWh à 6.28 centimes hors TVA par kWh. Une ultime subvention a été reçue de l'État de Vaud, service de l'Énergie.
Personnel	Les entretiens annuels réalisés en décembre ont permis de mettre en évidence la complexité des tâches requises pour le fonctionnement de l'ASIJ, mais également le succès des interventions entreprises pour les régler. Une demande de RHT a été effectuée pour le personnel de l'ASIJ qui a été payé à 100 % durant la période de fermeture des écoles, y compris pour ceux dont l'activité a été suspendue (patrouilleurs, surveillants de devoirs, etc.), cette demande a cependant été refusée, car ne remplissant pas tous les critères d'octroi. Le télétravail imposé par le Canton et la Confédération dans les recommandations anti-Covid a été mis en place, principalement pour le responsable administratif et la secrétaire.

Transports Le règlement des transports a été validé par la Cheffe du département le 27 avril 2020. Il est publié sur le site de l'ASIJ. Les nouveaux plans référençant les arrêts pour les élèves de 1 à 6 P et de 7 P à 11 S ont été insérés sur le site de l'EPS du Jorat en été, avant la rentrée scolaire.

Suite à d'importants et longs travaux à l'Ecorcheboeuf (Jorat-Mézières), un nouvel horaire intégrant un 17^e bus pour la durée des travaux a été mis en place dès la reprise de l'école le 25 mai. Cette mise en place a permis d'éviter d'importants retards.

Toutes les phases nécessaires au marché public des transports scolaires pour la période 2021-2026 ont été réalisées :

- Recherche d'un Bamo, sélection de Vallat Partenaires
- Réalisation d'un cahier des charges en 2 lots (avant et après l'ouverture du collège de Carrouge), avec option de marché public. (gestion et planification des horaires).
- Publication sur SIMAP, réponses aux questions
- Étude des 4 offres, analyse multicritère et notation
- Étude de crédibilité des offres, réalisée par Microgis
- Audition des entreprises
- Adjudication à HelvéCie SA
- Relecture des propositions de contrat avec un juriste
- Signature des contrats (y.c option de marché) avec HelvéCie SA

Suite à l'interruption des transports scolaires durant 8 semaines ce printemps, élément non prévu au contrat nous liant à Taxi Romontois, il a fallu négocier une convention financière pour déterminer de quelle manière appliquer les recommandations en vigueur, tout en prenant garde qu'il n'y ait ni gagnant, ni perdant, ni d'enrichissement durant cette période de crise. Les négociations ont été âpres, et au final, la direction de Taxi Romontois a validé le point de vue et le décompte de l'ASIJ.

Réfectoire Le fonctionnement du réfectoire continue d'être entièrement assumé par le traiteur « La Chenille Gourmande » à notre grande satisfaction, ainsi qu'à celle des élèves et enseignants qui s'y rendent.

La fréquentation du réfectoire est comparable à 2019, si ce n'est qu'il a dû fermer durant 8 semaines en raison du Covid.

Sur l'ensemble de l'année, plus de 5'300 subventions de CHF 3.- / repas ont été octroyées aux élèves qui n'ont pas eu suffisamment de temps pour rentrer manger à domicile. Ces élèves sont identifiés lors de leur inscription et cette déduction intervient automatiquement lors du passage de leur carte de paiement en caisse.

Les principaux changements sont dus aux nouvelles normes sanitaires. Les élèves ne peuvent plus se servir dans les bacs à couverts, les plateaux leur sont donc remis par le restaurateur avec tout le nécessaire. Les micro-ondes ne sont plus en self-service, les repas sont chauffés par le personnel. Une paroi vitrée a été installée tout le long du self, évitant ainsi tout contact des élèves avec la nourriture.

Tout le mobilier du réfectoire est désinfecté après chaque service.

Les gestes barrières et la nécessité du port du masque hygiénique avant et après le repas doivent régulièrement être rappelés aux élèves.

Afin de limiter le nombre d'élèves dans la file d'attente, un nouveau fonctionnement concluant a été mis en place. Tous les élèves vont s'asseoir à table après désinfection des mains. Puis les élèves ayant des cours à options peuvent venir se servir en priorité, à la suite de quoi le traiteur va chercher les élèves table par table. Ceci évite les bousculades et permet une meilleure gestion des mesures sanitaires demandées. L'attente des élèves, assis à table plutôt que debout dans une file, est appréciée.

CEt

Le Conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises en 2020, le 5 février, le 12 mai et le 7 septembre. Une séance prévue le 25 novembre a été annulée au vu de la situation sanitaire et des restrictions en vigueur.

Les échanges ont eu pour thème les sujets suivants :

- Réunion du CRPS (Conseil Régional de Prévention et Sécurité) mise en place par le Préfet du district de Lavaux-Oron
- Modification du règlement du CEt
- Communication «-École – Parents – Elèves – ASIJ »
- Transports : « Règles et civilités »
- Point de situation sur la situation sanitaire
- Organisation entre les horaires scolaires et parascolaires
- Interactions entre le sommeil et les rythmes scolaires
- Marche du climat / écologie

Le règlement, suite aux recommandations d'un juriste du département de la jeunesse et de la formation, a dû être une nouvelle fois modifié. L'article 11 concernant les représentants des sociétés locales précise maintenant que l'UAPE et l'APE obtiennent un siège de droit, la mention « s'il en font part de leur candidature » qui posait problème a été retirée. Ce règlement devra être validé par le Canton en 2021.

Devoirs
Surveillés

Tous les élèves de la 3^e à la 8^e Harmos peuvent bénéficier des devoirs surveillés.

Depuis la rentrée d'août, ils sont organisés sur trois sites les lundis (Mézières, Savigny et Servion) ainsi que le mardi à Savigny, au vu du nombre d'inscriptions. Par contre, il n'a pas été possible d'ouvrir une classe à Forel (Lavaux), au vu du faible nombre de participants.

À partir de 10 élèves, la classe est divisée en deux et nécessite la présence d'un/e surveillant/e supplémentaire. Les inscriptions en cours de semestre sont acceptées et les désistements (majoritairement pour cause de déménagement) sont gérés au cas par cas.

Etat des élèves inscrits aux devoirs surveillés fin 2020 :

- À Mézières les lundis : 16 élèves
- À Savigny les lundis : 10 élèves
- À Savigny les mardis : 6 élèves
- À Servion les lundis : 6 élèves

Le tarif reste inchangé, soit CHF 170.- par semestre.

Bien que difficiles à prévoir, les coûts et produits sont maîtrisés et sont totalement en phase avec le budget (moins de CHF 20.- d'écart).

Mesdames Widmer et Lavanchy, surveillantes à Forel (Lavaux) et Savigny ont remis leur démission en juin. Elles ont été chaleureusement remerciées pour le travail accompli avec soin et engagement durant de longues années. Deux nouveaux surveillants ont été engagés début août et travaillent tous deux à Savigny.

Bibliothèque En début d'année, la bibliothèque scolaire a été gérée par Mme Trono, responsable engagée à durée déterminée, durant le congé maternité de Mme Lenourry.

À son retour au mois de mai, Mme Lenourry a dû organiser un fonctionnement totalement différent pour maintenir la possibilité aux élèves d'emprunter et retourner des livres, et ce bien que la bibliothèque fût fermée pour cause de Covid. Les échanges ont eu lieu directement en classe durant une période. Les ouvrages retournés devaient ensuite être désinfectés avec des produits spécifiques sans chlore pour ne pas altérer les livres.

Afin de suivre les recommandations fédérales, tous les tissus, coussins, fauteuils ont été retirés. Les chaises ont été également enlevées, car les « salles de lecture » n'ont pas eu l'autorisation de rouvrir en 2020.

Bon nombre d'animations avec les classes à la bibliothèque ou en extérieur (ex. : Cadratin à Sottens) ont dû être annulées.

Après une phase test fin 2019, la décision a été prise de continuer d'ouvrir la bibliothèque quatre jours par semaine (lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 12h30 à 13h30, car bien fréquentée et très appréciée des élèves. Ils peuvent ainsi venir « bouquiner » après leur repas, avant la reprise des cours. Une surveillante a été engagée à cet effet.

Finances La commission des finances s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2020

Elle a fait des demandes envers plusieurs organismes de prêts afin de financer le collège Gustave Roud et renouvelé des prêts existants arrivés à terme.

Au printemps 2020, elle a pu obtenir une ligne de crédit auprès de la BCV à un taux très favorable.

La commission a également uniformisé la facturation des médecins dentistes scolaires afin que la méthode de facturation soit la même

pour tous en 2021 ; les directives du Canton n'étant pas très claires et sujettes à interprétation.

La COVID -19 ayant impacté l'ASIJ, elle a suivi de près les différents aspects financiers liés aux directives fédérales et cantonales.

La commission remercie tout le personnel de l'ASIJ et les membres de commissions du Comité de direction.

Conclusion Nous tenons à adresser nos remerciements au Conseil intercommunal pour le soin et l'excellente collaboration dont il fait preuve lors de l'étude des dossiers que nous lui soumettons; nous lui sommes très reconnaissants de la confiance qu'il témoigne au Comité de direction. Ces propos s'adressent également à Mesdames et Messieurs les membres des Commissions permanentes et des Commissions ad hoc, plus particulièrement chargées d'examiner les préavis.

Nous souhaitons que le présent rapport facilite la tâche de la Commission de gestion du Conseil intercommunal et apporte à chacun les renseignements utiles quant aux divers domaines d'activité du Comité de direction.

Au nom du Comité de direction



Etienne Chépillod
Président



Fabienne Blanc
Secrétaire